

# Assemblée générale du 4 février 2022

Remerciements aux personnes présentes puis présentation du bureau :

Président : Mickael DELAUNAY

Trésorier : Christophe LE ROUESNIER

Secrétaire : Frédéric MONTAUD

Membres du bureau : ARNAL Nicolas, MONROCQ Philippe, CHENE Romuald, DUPOTY Sébastien, PIERRARD Emeric, LAMOTTE Maxime.

La philosophie générale de notre APPMA reste inchangée, à savoir la promotion d'une pêche raisonnée et la protection des milieux aquatiques et, plus particulièrement, de la vallée de l'Odon.

## **I. Bilan de l'année 2021**

### ***-Bilan garderie 2021***

De nombreux problèmes ont été constatés en 2021. C'est sans doute lié au confinement, dans la zone de Verson qui se situe à proximité de Caen.

Sur la zone Aunay, moins de problèmes ont été relevés.

4 procès verbaux ont été dressés ( 300 euros par PV).

Les gardes ont fait preuve de beaucoup de pédagogie en 2021.

Les paniers en 2022 seront systématiquement contrôlés.

Il a été rappelé que le wading n'est autorisé qu'à partir du 1<sup>er</sup> mai.

L'effectif de la garderie passera à 7 membres. Le travail (bénévole) des gardes est à saluer dans la mesure où il permet de préserver les milieux.

### ***-Bilan financier de 2021***

Voir annexes pv AG

Comptes vérifiés et contrôlés par les commissaires au compte.

### ***- Point sur le suivi des frayères 2021***

- Du Mesnil à Gavrus : 25 frayères, sur la partie haute principalement.

- Ajon : 16 frayères

- Villodon : une dizaine de frayères.

De plus en plus de gros sujets truites de mer ont été observés.

La reproduction devrait être bonne cette année.

En revanche, les saumons sont peu présents sur le bassin de l'Odon, sans doute en raison du profil de la rivière.

### ***-Retour des pêcheurs sur la saison passée sur l'Odon***

Densité et diversité des poissons. Des poissons assez gros sont pris ( une truite de plus de 50 cm). La taille moyenne augmente, c'est lié , sans aucun doute, aux choix de notre AAPPMA.

### ***-Bilan des cartes :***

Plus de 710 cartes ont été vendus. C'est une forte augmentation par rapport à 2020. C'est le signe d'un soutien des pêcheurs à notre AAPPMA.

### ***-Réalisation de travaux en 2021 :***

Sur le Roucamp et sur le *no-kill* de Verson principalement avec l'enlèvement d'un embâcle. Pour cela, besoin de bonnes volontés afin de réaliser ces travaux.

### ***- Visibilité de l'AAPPMA sur le net :***

Les visites sur notre site internet sont très importantes, plus de 11 000. Il permet de localiser les parcours, s'informer sur notre association et de découvrir des techniques de pêche à la truite.

## **II. Projets et animations pour l'année 2022**

-Troc hameçon du 19 février : gratuit pour les visiteurs, à la Salle des Trois Ormes à Verson de 10h à 17h. Pass sanitaire obligatoire. Les exposants doivent nous contacter au préalable pour un emplacement et être présents à partir de 9 h.

- Élections fédérales le 5 mars . Le président, M. Grigy, ne se représente pas . Un nouveau bureau sera élu qui désignera, de ce fait, un nouveau président.

- Animation et vente de carte à Décathlon le 5 mars de 10h à 18h. Montage de mouche, montage de bas de ligne au toc, remplacement de triples par des hameçon simples sur les leurres.

- Visite des parcours le 6 mars : Aunay ( RDV à 9h au parking de la Poste) + Verson (RDV à 9h au Parking de l'Eglise)

- Lâcher le 4 mars 200 kg à Verson à 16h (point de RDV à la Baronnie) et le 7 mars à Aunay 100kg avec une nouvelle répartition (déversement en aval du pont de Cabourg).

- Sorties pêche à la mouche à la Sablonnière le 2 avril ( 8 euros la journée) et à la Chaise Dieu le 15 mai ( 50 euros avec pique-nique) .

- Après-midi initiation pêche à la mouche sur le parcours fédéral du Val de Maizet le 11 juin à partir de 14h.

- Journées nettoyage prévues en octobre : 8, 22 et 29/10. Les bonnes volontés sont bienvenues. Il va s'agir d'améliorer le milieu afin de le rendre le plus productif possible.

-Une chaîne You Tube a été créée, Stéphane Bannier a conçu deux vidéos présentant les parcours *no kill* . Qu'il en soit remercié.

### III. Point sur la pollution de la Laize

*Présentation des effets de la pollution et évolution de la rivière après la pollution. Intervention de Benjamin Dufour de la fédération.*

Que s'est-il passé ? 200 m<sup>3</sup> de lisier déversées dans le ruisseau Val-Clair puis la Laize le 19 mars 2021. Il s'agit d'une pollution massive, la mortalité fut particulièrement importante.

**9 septembre** : établissement du PV à l'encontre du pollueur, récidiviste. Notre association est partie civile afin de pouvoir suivre le dossier.

Un cabinet d'avocats, contacté par la Fédération défend les parties civiles ( communes, riverains, Fédération, APPMA la May-enne , l'Hameçon Versonnais et UGCC)

Le préjudice a été évalué par la fédération.

L'audience correctionnelle est prévue le **8 mars 2022**.

Impact de la pollution sur plus de 10 km : 2km sur le Val Clair et sur la Laize. Des études sur les effets de la pollution ont été menées en avril 2021 puis en septembre 2021.

En septembre, des jeunes individus ont été répertoriés. Il s'agit sans doute de poissons descendus à la suite des crues successives.

On retrouvera une population plus équilibrée d'ici 2 à 3 ans.

**Point positif** : restauration de la continuité écologique sur le *no-kill* de la Laize. Le seuil du bief de la fosse a été détruit car il n'était pas adapté au passage des poissons et en raison du délabrement de la structure. Les poissons étaient bloqués et des embâcles se créaient.

Les collectivités étaient partie prenante de ce projet.

Ces aménagements ont pour objectif de renforcer la productivité du milieu.

### IV. Présentation des études scalimétriques sur le bassin de l'Orne (intervention de Benjamin Dufour)

Une étude a été menée afin de répondre au questionnement des pêcheurs, de plus en plus nombreux, sur la pertinence des tailles de capture.

Travail sur les 6 bassins du Calvados.

**Objectif** : analyser 500 truites par bassin.

**Mise en œuvre** : pêches électriques et sollicitation des pêcheurs.

Début des études en 2019.

Pour le bassin de l'Orne l'étude a été menée en 2020.

Les écailles étaient ensuite envoyées à un laboratoire basé en Savoie.

**6 stations ont été sélectionnées**: Mesnil-Villement sur l'Orne et 5 affluents dont l'Odon à Epinay. ( Baize, Laize, Noireau, Druance).

Étude sur 814 individus au total.

**Méthode** : on prélève une dizaine d'écaillés qui sont ensuite envoyées au laboratoire. Grâce à cela on peut déterminer l'âge du poisson. On remarque des histoires de vie très hétérogènes. Méthode de calcul : Fraser-Lee.

Sur les 472 individus bassin de l'Orne, beaucoup d'individus d'un an et plus, peu de O+ et plus sauf l'Odon. Sur l'Odon, beaucoup de juvéniles truites de mer..

3 ans et plus peu représentées, peu abondantes.

On note une grande disparité de croissance, les poissons ont des histoires de vie très différentes.

Des évolutions assez similaires sur le bassin de l'Orne, sauf la Druance où la croissance est moindre.

**A 3 ans, les truites ont une taille moyenne de 25, 3 cm. Il s'agit aussi, surtout pour les femelles, de l'âge de la première reproduction.**

**Questions soulevées par cette étude:** que veut-on ? Une taille de capture plus élevée ? Envisager une fenêtre de capture ?

Il faudra donc revoir les tailles d'ici 2023 et les quotas de truites : 6 par jour dont 2 farios ?

Il va convenir donc de consulter les APPMA pour discuter des différentes options.

## **V. Questions diverses**

Comment s'inscrire aux sorties ? Vous pouvez vous inscrire par mail ou par téléphone.

Sablonnière : rdv au parking Verson

Chaise-Dieu : rdv au parking covoiturage Ifs, près de Leclerc.

Qui contacter si on constate un problème ?

Des cartes avec les coordonnées des gardes seront bientôt transmises. Lorsqu'on constate un problème, il faut faire un signalement précis aux gardes sur le moment.

Que faire si on constate une pollution ? Appeler la gendarmerie en priorité et/ou l'OFB Calvados.

